

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ammonii hydroxidi sol 10%

N° d'article 20812100

Numéro d'enregistrement

No. CE: 215-647-6

No. CAS 1336-21-6

Identification de substance / produit

UFI KM2A-WYSA-4W1H-UNU8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Production de produits cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne
responsable pour cette FDS

sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

ammoniac ...%

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******ammoniac ...%**

No. CAS

1336-21-6

No. EINECS

215-647-6

Numéro

01-2119488876-14-XXXX

d'enregistrement

Concentration

>= 10 < 14 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 2	H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 5

Aquatic Acute 1 H400 M = 10

ATE orale 43 mg/kg

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

Autres ingrédients *****eau**

No. CAS

7732-18-5

No. EINECS

231-791-2

Concentration

>= 50 %

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation des organes respiratoire, Toux, Dyspnée, Perte de connaissance, Vomissements, Nausées, Crampes, Mort, Danger de cécité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

non applicable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NO_x)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. Ne pas inhale les vapeurs. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

ammoniac ...%

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	6.8 mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	6.8 mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	36	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	14	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	23.8	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	7.2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006**HÄNSELER**
SWISS PHARMA

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Concentration	23.8	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme par inhalation Effet local 2.8	
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Aigu orale Effet systémique 6.8	mg/kg
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long terme orale Effet systémique 6.8	mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**ammoniac ...%**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0011	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.00011	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Masque complet, filtre K

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.7 mm
Temps de pénétration	> 480 min
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.40 mm
Temps de pénétration	> 240 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Liquide, limpide

Couleur incolore

Point de fusion

Remarque N'est disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

valeur pH

Remarque N'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Substance de référence ammoniac ... %

Remarque N'est disponible

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.957 à 0.961 g/cm³

Remarque Relative Density according specification

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque N'est disponible

Hydrosolubilité

Remarque N'est disponible

allumage minimum

Remarque N'est disponible

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'explosion avec: Agents d'oxydation, Mercure, oxygen, Composés d'argent, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂), Halogènes, Acides, Hypochlorite de sodium, Sels des métaux lourds, Réactions avec les agents réducteurs, les métaux lourds. Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Bore, phosphore, Réagit au contact de l'acide nitrique.

10.2. Stabilité chimique

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

10.4. Conditions à éviter

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

aluminium (Al), plomb, Composés d'argent, Zinc, cuivre (Cu), Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	358.452	mg/kg
	8	

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	rat	
DL50	350	mg/kg
Source	Banque de données de substances GESTIS	

ammoniac ...%

Espèces	Être humain	
LDLo	43	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**ammoniac ...%**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**ammoniac ...%**

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	lapin	
évaluation	fortement irritant	
méthode	OCDE 404	

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	lapin	
évaluation	fortement irritant	
Remarque	Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.	

sensibilisation

Remarque N'est disponible

Sensibilisation (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	cobaye	
évaluation	non sensibilisant	

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**ammoniac ...%**

Voie d'exposition

par inhalation

Espèces

rat

NOAEL

0.035

mg/l

Durée d'exposition

50

Days

Mutagénicité

Remarque

N'est disponible

Mutagénicité (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces

souris

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

méthode

OECD 474

ammoniac ...%

Espèces

Salmonella typhimurium

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode

Ames test

Toxicité pour la reproduction

Remarque

N'est disponible

Toxicité reproductrice (Composants)**ammoniac ...%**

Voie d'exposition

orale

Espèces

rat

Dose

408

mg/kg

évaluation

Aucun effets négatifs

méthode

OECD 422

Cancérogénicité

Remarque

N'est disponible

Cancérogénicité (Composants)**ammoniac ...%**

Voie d'exposition

orale

Espèces

rat

Dose

67

mg/kg

Durée d'exposition

104

Weeks

méthode

OECD 453

Remarque

négatif

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque

N'est disponible

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**ammoniac ...%****Exposition unique**

évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

Voie d'exposition par inhalation

ammoniac ...%**exposition répétée**

Source

Nicht eingestuft, basierend auf der Berechnungsmethode der CLP Verordnung.

11.2 Informations sur les autres dangers

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

N'est disponible

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les poissons (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50	0.89 mg/l
Durée d'exposition	96 h

ammoniac ...%

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
LOEC	0.022 mg/l
Durée d'exposition	73 d
méthode	Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1

ammoniac ...%

Espèces	Ictalurus punctatus
NOEC	0.06 mg/l
Durée d'exposition	27 d
méthode	Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1

ammoniac ...%

Espèces	Pimephales promelas
CL 50	0.068 mg/l
Durée d'exposition	96 h
méthode	Test de débit ; FIFRA Guideline 72-1

ammoniac ...%

Espèces	Ictalurus punctatus
NOEC	0.048 mg/l
Durée d'exposition	31 d
méthode	OECD 215

Toxicité pour les daphnies (Composants)**ammoniac ...%**

Espèces	Daphnia magna
CL 50	101 mg/l
Durée d'exposition	48 h

ammoniac ...%

Espèces	Daphnia magna
NOEC	0.79 mg/l
Durée d'exposition	96 h

ammoniac ...%

Espèces	Daphnia magna
NOEC	0.42 mg/l
Durée d'exposition	21 d

ammoniac ...%

Espèces	Daphnia magna
CL 50	4.07 mg/l

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Durée d'exposition 96 h
 méthode US-EPA

ammoniac ...%
 Espèces Daphnia magna
 NOEC 0.79 mg/l
 Durée d'exposition 96 h
 méthode US-EPA

Toxicité pour les algues (Composants)

ammoniac ...%
 Espèces Chlorella vulgaris
 CE50 2700 mg/l
 Durée d'exposition 18 d

Toxicité pour les bactéries (Composants)

ammoniac ...%
 Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)

ammoniac ...%
 évaluation Facilement biodégradable

La dégradabilité facile (Composants)

ammoniac ...%

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Substance de référence ammoniac ...%
 Remarque N'est disponible

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

Mobilité dans le sol (Composants)

ammoniac ...%
 Absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
 Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

Information supplémentaire sur l'écologie

Très toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2672	2672	2672
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AMMONIAC EN SOLUTION AQUEUSE	AMMONIA SOLUTION	AMMONIA SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 10%

Numéro de la matière: 208121

Version: 6 / CH

Date de révision: 18.08.2025

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 18.08.25

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.